

N/REF : 28/09/2025 8H53 C:010617 I:16997

DAVID PIERRE

V/Appel du Dimanche 28/09/2025 a 8H53

**1 LES PETITES PATURES
22630 EVRAN**

**IMMEUBLE : 1 PATURES
1 LES PETITES PATURES
22630 EVRAN**

Rennes, le

16 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 PATURES - MR DAVID PIERRE 06 23 37 93 71

MOTIF : DÉBOUCHAGE BOUCHON DE PAILLE DANS CANALISATION

Donneur d'ordre : M. P DAVID

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 01/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGZ CANALISATION STABULE
CONTROLE: BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°6684425 CMB

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions

de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait	Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	127,28
				127,28
		TOTAL H.T.		127,28
		T.V.A. a 10,00%		12,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		<u>140,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.